



2017
Dimanche 03
Décembre

Randonnée Moto&Quad



Organisé par



**Président du
PERIGORD RANDO
QUAD**

Mr DAUDE Hervé
VIALARD
24590 SAINT
GENIES

Tèl : 06 51 92 04 37

Inscriptions

Φ Les inscriptions se font par courriers.
Le jour de la manifestation, à partir de 7h00
Contrôle des papiers(**permis, carte grise et assurance**)

Φ Complétez le bulletin ci-contre et l'envoyez à :
Mr GERODOU Yann
Allée de Desmouret
24200 Sarlat

Information Pratique

Intermarché
contact

Salignac-Eyvignes(24590)
Route de Sarlat

Tél. : 05 53 28 15 22

Fax : 05 53 28 57 37

ARTICLE 1 Les motos et quads doivent être obligatoirement homologués, assurés et équipés d'accessoires respectant les Normes Européennes.

ARTICLE 2 Les conducteurs doivent posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit, et des équipements de sécurité obligatoires.

ARTICLE 3 Respect du Code de la Route, du Code de l'Environnement et du Milieu Naturel.

ARTICLE 4 Porter assistance à toutes personnes en difficultés.

ARTICLE 5 La circulation sur la voie publique s'effectuera en file indienne par groupe maximum de cinq motards ou quadeurs.

ARTICLE 6 La présente Charte devra être approuvée et signée par tous les participants..

ARTICLE 7 Respect de la propriété d'autrui - Circulation sur chemins autorisés à vitesse réduite, la randonnée n'est en aucune façon une course ou une compétition sportive.

ARTICLE 9 Sur les chemins, lors du croisement ou dépassement de piéton, cycliste ou cavalier, ralentir, faciliter le passage voire s'arrêter ou couper le moteur.

ARTICLE 10 Interdiction de sauvegarder le parcours à l'aide d'un GPS ou sur son Portable.

ARTICLE 11 Le parcours de la randonnée est autorisé uniquement aux dates prévues à cet effet ainsi que pour toutes autres manifestations organisées par l'association durant l'année 2017. Toute personne utilisant ce parcours un autre jour s'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires de la part des propriétaires de terrains privés.

ARTICLE 12 La personne ne respectant pas cette Charte sera exclue du parcours. Dans le cas de détériorations voire de dégâts occasionnés, elle devra réparer voire rembourser le préjudice causé.

ARTICLE 13 L'Association se dégage de toute responsabilité concernant les fautes, les dégâts ou le manque de respect occasionné par les participants à la randonnée, ainsi que tout accident corporel et matériel.

ARTICLE 14 Chaque participant reconnaît ne pouvoir exercer, à l'encontre de l'Association ou à l'encontre des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à la participation à ces randonnées.

ARTICLE 15 Aucune inscription ne sera prise en compte sans présentation des documents suivants Bulletin d'engagement et **Règlement signé**, photocopies de l'assurance, permis et carte grise. Tout faux document fourni dégage la responsabilité de l'Association.

Bulletin d'Inscription

PERIGORD RANDO QUAD vous invite le **03 Décembre 2017** pour une randonnée motos/quads pour le TELETHON. Elle s'adresse à tous les pilotes débutants et confirmés possédant une machine homologuée et assurée. Vous évoluerez sur un tracé fléché de 90 km ouvert à la circulation, sans notion de vitesse ni de classement. Trois spéciales vous sont proposées, deux en cours de parcours à faire une fois, la troisième en fin de circuit à faire autant de fois qu'il vous plaira et **même après le repas**. Au quart de la randonnée un casse croute est offert par Intermarché.

Rendez-vous à Sainte NATHALENE

A 7h contrôle administratif - 7h45 briefing -8h départ des motos par groupe suivit des quads.

Pilote : **35€** jusqu'au 20/11/17 **30€** après le 20/11/17 (sans le Tee-shirt) Accompagnant : **28€** enfant de moins de 12 ans : **12€**

Pièces à joindre obligatoirement avec l'inscription :

- **1 enveloppe timbrée à votre nom et votre adresse ainsi que le paiement à l'ordre du PERIGORD RANDO QUAD.**
- **Photocopie de la carte grise du permis de conduire ainsi que l'assurance de la machine.**

RANDONNEE OUVERTE Au QUAD (Pas de SSV) et Moto

Pilote : _____ Accompagnateur : _____ Enfant : _____

Taille des TSHIRTS : S - M - L - XL - XXL (**Important de nous marquer votre taille SVP , Seulement pour les PILOTES**)

Conducteur/Nom Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ E-mail : _____

Moto Quad Marque _____ Cylindrée _____

Niveau du pilote : Débutant Confirmé Expert

Je soussigné : _____ Déclare m'engager au strict respect du règlement et renoncer à exercer tout recours contre les organisateurs et les propriétaires en cas d'accident ou des dommages corporel liés à ma participation avant ou pendant cette journée. Renoncer à exiger quoi que ce soit des organisateurs si la journée ne pouvait pas avoir lieu pour quelques raisons que se soient.

Fait à _____ Le _____ Signature du participant « lu et approuvé »

A renvoyer à : Mme GERODOU Yann Allée de Desmouret 24200 SARLAT.

Les inscriptions qui ne seront pas remplies et accompagnées des papiers demandé ainsi que du règlement ne seront pas prises en compte. Date limite des inscriptions avec le Tee-shirt : 20/11/2017 ; après le 20/11/2017 c'est 30 € sans le Tee-shirt .

Pour tout renseignement, contacter Mr Gerodou au 07.89.46.90.43 ou Mr DAUDE au 06.51.92.04.37